

Séance extraordinaire du conseil d'administration  
Mardi 16 janvier 2024, à 17 h 30  
À la salle de regroupement du centre Christ-Roi  
**Approuvé lors de la séance du 19 mars 2024**

---

Présences :	David Bolduc Noémie Bouchard Lachaine Véronique Brault Sarah Brousseau-Bigeault, vice-présidente Patrice Charbonneau Cynthia Diotte Marianne Giroux Mélissa Labelle, présidente Jessica Labelle-Boucher Louise Lanoue Vincent Mainville Charlotte St-Jean Julie Pilon Isabel Venne-Moses
Absences :	Philippe Larouche
Directeur général :	Alexandre Marion
Secrétaire générale :	Jacinthe Fex
Personnel d'encadrement non-votant :	Annie Lamoureux, directrice du Service des ressources financières
Invitées :	Julie Bellavance, conseillère-cadre Natalie-Line Comeau, régisseuse au transport

---

## 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM

La présidente, M<sup>me</sup> Mélissa Labelle, procède à l'ouverture de la séance, il est 17 h 33.

M<sup>me</sup> Mélissa Labelle s'assure que la procédure de convocation a été respectée, comme requis par la Loi, notamment que cet avis a été transmis à tous les membres du conseil.

À la suite de la prise des présences, la secrétaire générale, M<sup>me</sup> Jacinthe Fex, confirme qu'il y a quorum.

## 2. CA-2024-01-0335 : ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Présentation du PEVR.
4. Période de questions et correspondance des élèves.

5. Période de questions et correspondance du public.
6. Levée de la séance.

L'administratrice Sarah Brousseau-Bigeault propose que l'ordre du jour soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 3. PRÉSENTATION DU PEVR

La conseillère-cadre, M<sup>me</sup> Julie Bellavance, présente le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027. Elle souligne les trois orientations et dévoile les cinq objectifs s'y rattachant. Les orientations sont :

- Faire de la réussite de nos élèves une grande priorité de notre territoire;
- Investir dans la formation professionnelle;
- Faire des écoles et des centres des espaces accueillants.

### 4. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DES ÉLÈVES

Il n'y a aucune question ni correspondance des élèves.

### 5. PÉRIODE DE QUESTIONS ET CORRESPONDANCE DU PUBLIC

Le représentant de Médialo, Maxime Ouellette-Legault, soulève un questionnement quant au décrochage des filles pour l'année 2021-2022, à savoir si les motifs sont connus. M. Jean-François Pelletier, directeur adjoint à l'ÉPAJ, donne des précisions.

L'hypothèse retenue était l'effet *Post-COVID* qui a généré beaucoup d'anxiété chez la clientèle scolaire. Cependant, une amélioration a été notée l'année dernière. On note également que certains élèves ont dû travailler afin de combler les pertes de revenus subies dans les foyers. Les filles ayant décroché n'avaient pas nécessairement de difficulté académique ou n'étaient pas issues de milieux familiaux difficiles.

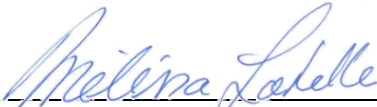
M. Pelletier souligne que la problématique cette année est en lien avec le taux d'absentéisme et que la population doit être sensibilisée à l'importance de l'école. M<sup>me</sup> Julie Bellavance réitère en mentionnant que le même problème est vécu au niveau du primaire.

M. Maxime Ouellette-Legault, représentant de Médialo, questionne quant au recrutement des psychologues. Le CSSHL est toujours à la recherche de ceux-ci, car le besoin croît d'année en année. Nous devons nous résigner à utiliser des ressources du secteur privé pour répondre à la demande.

### 6. CA-2024-01-0336 : LEVÉE DE LA SÉANCE

L'administrateur Vincent Mainville propose la levée de la séance, il est 18 h 23.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

  
Mélissa Labelle,  
Présidente

  
Jacinthe Fex  
Secrétaire générale